

Réunion du collège des pays de mise en œuvre de l'ITIE

Approches au rapportage (Séance d'apprentissage par les pairs avec des cas pays)
15 juin 2022

14h00 - 15h30

Allemagne et Mauritanie: Innovateurs en matière de rapportage ITIE

Contexte

En février 2020, le <u>Conseil d'administration de l'ITIE a chargé</u> le Secrétariat international de collaborer avec les pays de mise en œuvre intéressées pour élaborer des approches alternatives de rapportage ITIE basées sur la compilation et l'analyse des données divulguées de façon systématique. L'objectif général consistait à encourager les groupes multipartites à devenir des agents actifs dans l'utilisation des données extractives et à faciliter la politique et la prise de décisions basées sur des données probantes. L'**Allemagne** et la **Mauritanie** ont accepté de participer au projet pilote.

L'approche allemande des alternatives au rapportage ITIE est basée sur l'expérience de deux rapprochements coûteux n'ayant identifié aucun écart. Sa participation au projet pilote est conforme à l'objectif de mise en œuvre de l'ITIE en Allemagne consistant à contribuer à la poursuite du développement de la Norme ITIE. Le projet pilote a deux objectifs. Premièrement, établir une méthode alternative et plus rentable au rapprochement afin d'assurer la qualité des données sur les recettes divulguées de manière systématique (conformément à l'Exigence 4.9). Deuxièmement, le projet pilote vise à renforcer le rôle de supervision du Groupe multipartite sur les divulgations.

En tant que l'un des pays pionniers en matière de divulgation systématique, la **Mauritanie** a cherché à tirer parti de ses progrès dans ce domaine et à approfondir l'utilisation des données ITIE. En 2018, l'**ITIE Mauritanie** a élaboré sa stratégie de divulgation systématique, qui a abouti à l'adoption d'un décret sur la divulgation systématique en 2019. Le décret décrit le rôle du Groupe multipartite dans la supervision et l'analyse des divulgations et oblige les entités déclarantes à publier elles-mêmes régulièrement les informations. L'ITIE **Mauritanie** a également créé une plateforme de collecte et de publication de données appelée « Entrepôt de données » avec le soutien de l'Agence allemande de développement (GIZ). L'objectif de la participation au projet pilote consiste à élaborer une solution alternative au rapprochement complet, en utilisant les données de recettes collectées et publiées via l'entrepôt de données.

Méthodologie

L'Allemagne a développé une approche basée sur les risques qui se concentre sur l'analyse systématique des systèmes de paiement du côté du gouvernement et protège de la corruption. Premièrement, le Groupe multipartite a déterminé que les rapports de rapprochement précédents contenaient suffisamment d'informations à utiliser pour une évaluation des écarts basée sur les risques. Deuxièmement, l'Administrateur indépendant a été chargé d'effectuer une analyse



exhaustive des systèmes de contrôle interne du gouvernement, y compris des entretiens avec des fonctionnaires travaillant dans l'administration. L'analyse des processus et des contrôles internes, telle qu'elle est effectuée lors de l'audit des entreprises, a été complétée par un examen des développements clés lors de l'année étudiée. Les développements clés pourraient être tout changement apporté au cadre juridique à même de modifier les processus internes existants de collecte et d'allocation des recettes. Sur la base de cette évaluation des risques, le Groupe multipartite décide des contrôles de plausibilité des flux de paiements spécifiques qui sont ensuite effectués par l'Administrateur indépendant. Par rapport au rapportage conventionnel, le modèle pilote en Allemagne nécessite plus d'informations sur les systèmes de contrôle interne du gouvernement et étend le rôle du Groupe multipartite à la réalisation d'une évaluation des risques. Les recettes sont déclarées par les entreprises au niveau de détail requis par l'Exigence 4.7. Le gouvernement publie régulièrement les recettes perçues des redevances agrégés par le Bundesland, qui sont republiés dans le Rapport ITIE.

La **Mauritanie** s'appuie sur la démonstration de faisabilité de l'**Allemagne** et appliquera la méthodologie d'évaluation des risques. Bien qu'inspirée de l'expérience allemande, l'approche de la **Mauritanie** au projet pilote sera adaptée au contexte national, car les institutions gouvernementales ne permettent pas le même niveau de fiabilité des données. Un module supplémentaire conçu pour analyser les recettes d'un projet extractif spécifique est prévu et devrait permettre la comparaison des recettes attendues et réelles. La **Mauritanie** aura l'occasion d'explorer dans quelle mesure cette analyse peut être utilisée comme alternative au rapprochement pour évaluer la fiabilité des données.

Résultats

À ce jour, l'**Allemagne** a été le seul pays à mettre pleinement le projet pilote en œuvre. En adoptant une approche basée sur les audits pour analyser les processus de paiement et les contrôles internes des entités gouvernementales, le Groupe multipartite allemand a acquis une meilleure compréhension des écosystèmes de paiements liés à l'industrie extractive. L'Administrateur indépendant et le Groupe multipartite s'accordent sur le fait que l'approche en deux étapes permet une plus grande confiance dans la qualité des informations divulguées par les entreprises. L'exécution du projet pilote a été exigeante pour le Groupe multipartite, l'Administrateur indépendant et le secrétariat. Cependant, si cette approche est jugée suffisante pour satisfaire à l'Exigence 4.9, elle permettrait de publier plus rapidement les Rapports ITIE ultérieurs.

L'examen des enseignements tirés en février 2022 (Document du CA 52-4-B) a révélé que les approches de rapportages ITIE ont des implications sur les ressources qu'il est important de prendre en compte lors de l'évaluation des résultats. Le coût du Rapport ITIE de l'Allemagne est passé de 130 000 euros pour le rapport conventionnel couvrant 2017 à 100 000 euros pour la première année du projet pilote en 2018. Le rôle important du Groupe multipartite dans la préparation du rapport pilote indique la possibilité de coûts d'opportunité avec d'autres activités de mise en œuvre de l'ITIE au-delà des divulgations. La ponctualité des rapportages ITIE **allemands** est restée constante dans le cadre du projet pilote.

Le Conseil d'administration a envisagé de partager les connaissances en soutien au processus d'élaboration d'approches alternatives au rapportage ITIE. En février, des collègues **allemands** ont



tenu une réunion virtuelle avec leurs homologues de l'ITIE **Mauritanie** pour partager leur expérience au sujet du projet pilote. Ces échanges, tant avec les secrétariats nationaux qu'avec les Administrateurs indépendants, se sont avérés essentiels pour la compréhension par la **Mauritanie** de la mise en œuvre concrète du projet pilote, de la méthodologie choisie et de ses implications pour le travail du secrétariat et de l'Administrateur indépendant.

Prochaines étapes

La **Mauritanie** est encore à un stade précoce de participation au projet pilote. Elle a élaboré des Termes de Référence pour son rapport 2020 qui sera publié cette année et tient ses premières réunions avec l'Administrateur indépendant pour convenir des prochaines étapes.

Le Groupe multipartite de l'**Allemagne** envisage actuellement une éventuelle troisième phase du projet pilote. L'accent est mis sur la formulation d'une procédure qui pourrait être utilisée sur plusieurs années. Une considération clé est le suivi annuel des processus et des contrôles pour l'évaluation des risques. Ceci afin d'assurer l'alignement des rapportages avec la Norme ITIE. Un accord sur une procédure standard entièrement conforme à la Norme ITIE réduirait le temps supplémentaire requis par le Groupe multipartite pour mettre en œuvre le projet pilote.

Sénégal : Exemple de bonnes pratiques de rapportage

Le Sénégal assure des divulgations ponctuelles qui fournissent une base à la fois pour le débat public et l'élaboration de politiques relatives aux industries extractives et à la gestion des finances publiques. Le Sénégal dispose désormais de l'un des ensembles de données les plus ponctuelles requis en vertu de la Norme ITIE à l'échelle mondiale, les données ITIE étant divulguées au public dans l'année suivant la fin de la période fiscale couverte. Il existe de nombreux exemples d'utilisation des données EITI pour conduire des réformes politiques et administratives qui sont au moins en partie attribuables à l'ITIE.

Le Sénégal a effectivement utilisé les rapportages comme un diagnostic approfondi dans des domaines clés des secteurs pétrolier et gazier naissants ainsi que du secteur minier plus avancé, y compris dans le financement de la participation des entreprises d'État pétrolières et gazières dans de nouveaux projets, dans la clarification sur le niveau de transferts infranationaux légalement dus aux communautés locales et dans le développement du contenu local dans les industries extractives.